



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

PRÉAMBULE

L'article L 2312-1 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) dispose que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels de la collectivité doit être présenté dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif de l'exercice.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », est venu préciser le contenu du débat sur les orientations budgétaires de la collectivité.

Pour les EPCI qui comprennent plus de 10 000 habitants, ce rapport doit notamment comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification de subventions,
- la présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision de dépenses et de recettes,
- les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de la dette que vise la collectivité pour la
- fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget,
- l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget,
- la structure des effectifs,
- les dépenses de personnel comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature,
- la durée effective du travail dans la collectivité

Ce rapport doit être adopté dans les deux mois précédant le vote du budget. Il ne peut intervenir ni le même jour, ni la même séance que le vote du budget.

Le budget est réputé non valablement voté si ce débat n'a pas eu lieu.

Le rapport d'orientations budgétaires doit être transmis aux communes membres et mis à la disposition du public dans un délai de 15 jours suivant la tenue du débat.

CONTEXTE

A titre introductif au présent rapport d'orientation, il convient de préciser que le Syndicat de Gréchez dispose de 3 compétences transférées par ses communes membres :

- Assainissement non collectif,
- Eau potable,
- Assainissement collectif

Par conséquent, notre collectivité établit et vote 4 budgets : un budget par compétence, ainsi qu'un budget des charges communes qui permet de répartir les charges communes aux 3 compétences, et qui s'équilibre par un virement effectué des 3 autres budgets.

BUDGET DES CHARGES COMMUNES

Orientations budgétaires 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
011 – charges à caractère général	35 120	27 905	32 158	36 710
012 – charges de personnel	179 192	194 505	219 764	223 000
65 – autres charges de gestion courante	4 107	3 821	4 176	4 000
002 – Déficit fonctionnement reporté		389		
022 – Dépenses imprévues				5 000
023 – Virt à la section d'investissement				1 000
042 – Opérations d'ordre	3 280	3 280	3 280	3 955
Total Dépenses	221 700	229 890	259 378	273 665

Commentaires :

- certaines charges sont intégralement imputées dans ce budget avant d'être réparties dans les budgets annexes. C'est le cas des charges de personnel.
- **Chapitre 011** : les prévisions 2024 sont légèrement supérieures aux réalisations antérieures afin d'anticiper certaines augmentations (carburant, achats de fournitures, coût des maintenances assurances,...) ou prestations (entretien des véhicules)
- **Chapitre 012** : un agent a été recruté pour remplacer un agent temporairement indisponible en 2023. Il est possible que l'agent titulaire ne reprenne qu'à temps partiel ce début 2024. Ce chapitre tient compte de l'intervention d'un agent supplémentaire pour compléter ce temps partiel, ainsi que des éventuelles augmentation du point d'indice qui pourraient intervenir durant l'année
- **Chapitre 042** : amortissement du véhicule et du matériel informatique

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
70 – Vente de produits finis	218 030	220 785	246 219	269 710
75 – Autres produits de gestion courante	1	1	9	
77 – Produits exceptionnels				
013 – Atténuation de charges		5 834	9 870	
042 – Opérations d'ordre	3 280	3 280	3 280	3 955
Total Recettes	221 311	229 900	259 378	273 665

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opérations non individualisées			3 372	1 000
Opérations d'ordre	3 280	3 280	3 280	3 955
Total Dépenses	3 280	3 280	6 652	4 955

Commentaires :

- **Opérations non individualisées** : en 2023, du matériel informatique a été renouvelé. Il est prévu 1 000 € pour 2024 au cas où il y aurait besoin d'acquérir du petit matériel en commun

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opérations non individualisées			3 372	
021 – virement de la section de fonct.				1 000
Opérations d'ordre	3 280	3 280	3 280	3 281
Total Recettes	3 280	3 280	6 652	4 955

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Orientations budgétaires 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
011 – charges à caractère général	36 393	33 128	34 472	46 860
<i>dont prestations vidanges et études sol</i>	<i>17 296</i>	<i>18 950</i>	<i>18 537</i>	<i>26 000</i>
012 – charges de personnel	73 461	79 863	71 159	75 000
65 – autres charges de gestion courante	1 594	1 569	2 243	2 200
67 – charges exceptionnelles	364	436	1 536	600
68 – Dotation aux dépréciations des actifs	150	150	170	200
022 – Dépenses imprévues				5 000
023 – Virement à la section d'investissement				73 944
042 – Opération d'ordre (amort)	463	370	218	114
Total Dépenses	112 424	115 516	109 798	203 918

Commentaires :

➤ Chapitre 011 :

- les prévisions 2024 sont supérieures aux réalisations antérieures au cas où il y aurait plus de prestations de vidanges et d'études de sols cette année. La refacturation de ces prestations aux usagers est prévue en recette pour équilibrer l'opération
- ce chapitre tient compte de l'augmentation des frais de carburant ainsi que des frais postaux, les techniciens devant reprendre un rythme de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif dès 2024 suite à la reprise de l'agent du service des eaux qui a dû être remplacé par d'autres agents
- il tient également compte d'éventuels travaux d'entretien des véhicules

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
70 – Vente de produits finis	125 468	121 017	115 945	126 000
74 – Subventions d'exploitation				
77 – Produits exceptionnels			16	
78 – reprise amortissements			300	218
002 – Excédent de fonctionnement reporté	52 747	65 791	71 292	77 700
Total Recettes	178 214	186 808	187 553	203 918

Commentaires :

➤ Chapitre 70 :

- **Redevance ANC** : prévisions identiques aux réalisations de 2023 (100 000 €). Cette redevance inclut : les contrôles de bon fonctionnement, les diagnostics effectués dans le cadre de ventes immobilières ainsi que les contrôles de réalisation (constructions neuves et réhabilitations)
- **Refacturation études de sol + vidanges** : prévisions plus importantes pour équilibrer la dépense prévue (26 000 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opération 10 – Achat d'équipement				1 000
Opérations non individualisées				122 213
020 – Dépenses imprévues				5 000
Total Dépenses		0	0	128 213

Commentaires :

- **Opération 10** : 1 000 € sont prévus le renouvellement de tablettes terrain
- **Opérations non individualisées** : excédents non affecté (122 213 €)

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
042 – Opération d'ordre	463	370	218	74 058
001 – Excédent d'investissement reporté	52 772	53 235	53 937	54 155
10222 – FCTVA		332		0
Total Recettes	53 235	53 937	54 155	128 213

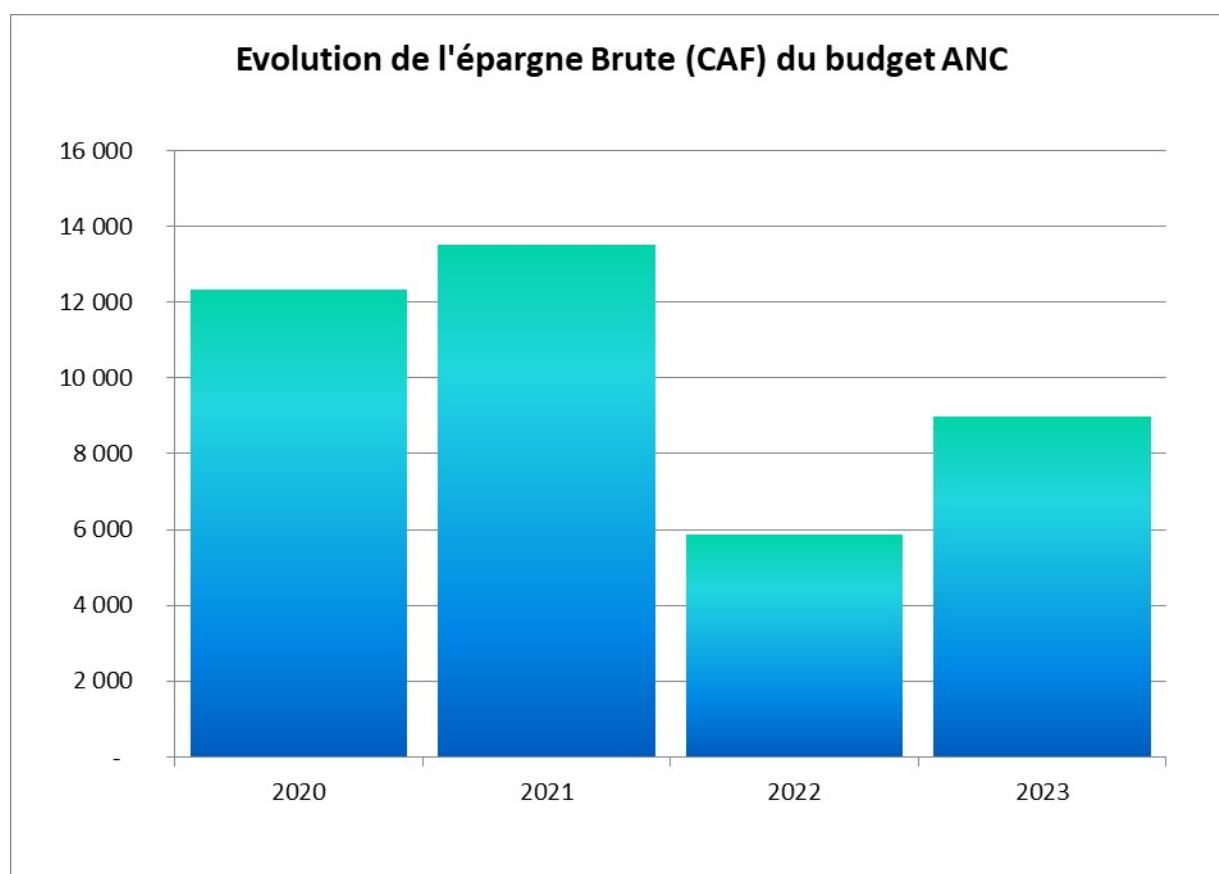
Commentaires :

- **Opération d'ordre** : dont 73 944 € de virement de la section de fonctionnement

Structure de la dette

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce budget.

Evolution du niveau d'épargne brute ou Capacité d'Auto-Financement (CAF)



L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

$$\text{Recettes réelles de fonctionnement} - \text{Dépenses de fonctionnement} + \text{amortissements} = \text{capacité d'autofinancement}$$

BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE

Orientations budgétaires 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
011 – charges à caractère général	113 948	145 510	173 311	148 925
012 – charges de personnel	101 604	107 537	136 654	145 000
014 – Atténuation de produits (<i>red pollution</i>)	40 442	44 963	52 000	53 500
65 – autres charges de gestion courante	3 444	5 001	2 893	5 300
66 – Charges financières	12 470	10 579	8 613	6 686
67 – charges exceptionnelles	1 349	538	2 482	3 000
68 – Dotation aux dépréciations des actifs	2 000	2 000	2 384	2 500
022 – Dépenses imprévues				2 500
023 – Virement à la section d'investissement				35 262
042 – Opération d'ordre (<i>amortissements</i>)	62 953	67 216	68 407	72 000
Total Dépenses	338 210	383 344	446 744	474 673

Commentaires :

- **Chapitre 011 :**
 - Les prévisions de ce chapitre sont revues à la baisse du fait qu'il devrait y avoir moins de travaux réalisés en régie, donc moins d'achats de fournitures et de location de matériel (-19 000 €)
 - Les prévisions pour la fourniture d'électricité sont également diminuées, au vu des projections faites par Territoire d'Energie
 - Une diminution de 2 000 € est prévue pour l'achat de compteurs, de gros efforts ayant été réalisés ces dernières années dans le cadre de la campagne de remplacement de compteurs, un effort moins conséquent est prévu pour l'année 2024
- **Chapitre 012 :** ce chapitre tient compte du recrutement d'un agent en CDD pour palier au mi-temps thérapeutique de l'agent du service eau potable, ainsi que du versement des congés payés et des indemnités de fin de contrat de cet agent qui a travaillé durant plus d'un an pour le Syndicat
- **Chapitre 65 :** la somme de 3 000 € est prévue en admission en non valeur

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
70 – Vente de produits finis	402 831	409 229	391 320	392 000
76 – Produits financiers	5	5		
77 – Produits exceptionnels	5 468	5 270	1 160	1 000
78- Reprise sur amortissements			4 000	
002 – Excédent de fonctionnement reporté	77 825	125 758	102 374	46 673
042 – Opération d'ordre	54 871	89 765	83 150	35 000
Total Recettes	540 999	630 027	582 004	474 673

Commentaires :

- **Chapitre 70 :** 150 000 m³ d'eau vendus à 1,76 € pris en compte (tarif délibéré en décembre 2022)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opération 14 – Travaux amélioration install.	71 319	26 109	107 105	46 000
Opération 20 – Achat de matériel	9 476	8 200	305	2 000
Opération 23 – PGSSE				10 000
Opération 24 – Logiciel facturation eau				
Op 120 – interconnex réseaux Gave & Baise			3 032	
Opérations non individualisées (<i>travaux régie</i>)	39 849	73 666	65 859	19 000
Opérations d'ordre	16 788	16 788	16 464	16 000
Opérations financières (K emprunt)	50 320	52 186	54 124	44 275
001 – Déficit d'investissement reporté	21 561	94 720	111 885	88 357
Total Dépenses	270 164	271 669	358 774	225 632

Commentaires :

- **Opération 14** : les travaux prévus dans cette opération sont :
 - Travaux pompage Lanneplà : 15 000 €
 - Comptage trop-plein source : 12 000 €
 - Renforcement canalisation chemin Haurie à Ozenx-Montestrucq : 38 000 € (dont 19 000 € en régie)

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opération 14 – Travaux amélioration install.	22 696	14 585	57 702	17 286
Opération 23 – PGSSE				5 000
Op 120 – interconnex réseaux Gave& Baïse				3 000
Opérations d'ordre	62 953	67 904	68 407	107 262
10222 – FCTVA		265		
1068 – Excédent capitalisé	161 285	77 030	144 309	88 357
Total Recettes	246 934	159 784	270 418	220 905

Commentaires :

- **Opération 14** :
 - Subvention du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur le programme du suivi de la ressource : 11 486 €
 - Subvention de la commune de Laà-Mondrans pour le surdimensionnement du réseau (défense incendie) : 5 800 €
- **Opération 120** : participation du Syndicat Gave & Baïse aux travaux d'interconnexion des réseaux : 3 031,84 €
- **Opération d'ordre et financières** : virement de la section de fonctionnement (35 262 €) + amortissements (72 000 €)

La section est présentée déficitaire : il manque 5 000 € de recettes pour pouvoir l'équilibrer. Des décisions doivent être prises afin de l'équilibrer : point sur les travaux à réaliser, augmentation des tarifs, réalisation d'un emprunt...

Engagements pluriannuels envisagés

Prévisionnel des travaux mis à jour pour les années 2024 à 2026 :

Commune	Intitulé travaux	Distance (en ml)	Caractéristiques canalisation / Travaux	Montant (en € HT)	Année de réalisation
Station de pompage Lanneplaà	Remplacement du groupe de pompage de Montestrucq		Débit objectif : 20m ³ /h	15 000	2024
Ozenx	Déplacement canalisation chez particulier chemin Haurie	600	PVC Ø 90	48 000	2024
Sainte Suzanne	Renouvellement canalisation Bourg avant réhabilitation	125	PVC Ø 125	28 000	2024 / 2025
Sainte Suzanne	Sectorisation : installation chambre comptage pont autoroute		Sectorisation Sainte Suzanne / Montalibet	10 000	2025
Laà-Mondrans	Chemin Touret	250	PVC Ø 75	15 800	2025
Loubieng	Reprise canalisation route de Sauvelade pour mise en accotement	200	PVC Ø 50 + encorbellement	15 000	2025
Lanneplaà	Renouvellement canalisation Rte des Pyrénées	900	PEHD Ø 50	45 000	2025
Lanneplaà	Changement canalisation chemin de Saint-Jacques suite casses multiples	750	PVC Ø 90 ou Fonte Ø 80	45 000	2026
Loubieng	Reprise réseau route de Castetner suite casses antérieures	300	PVC Ø 50	15 000	2026
TOTAL				236 800 €	

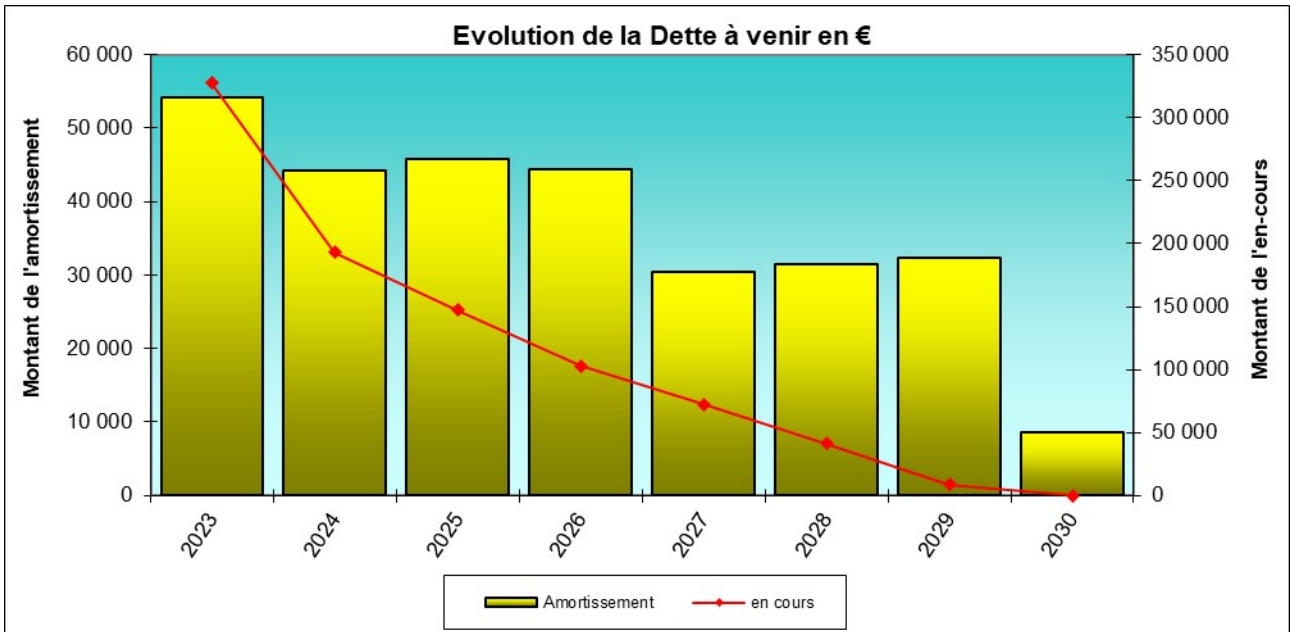
Rappel : l'assemblée, au vu des préconisations du Schéma directeur, s'est fixé comme objectif de réaliser 100 000 € d'épargne nette en vu de financer des travaux de renouvellement d'équipement.

Structure de la dette

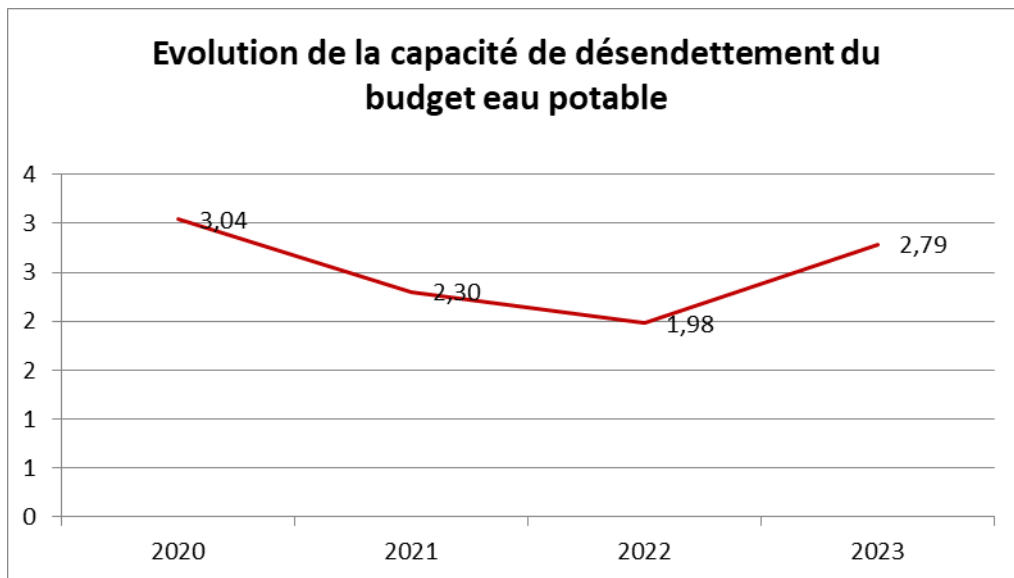
La totalité des emprunts contractés par le Syndicat de Gréchez sont à taux fixes.

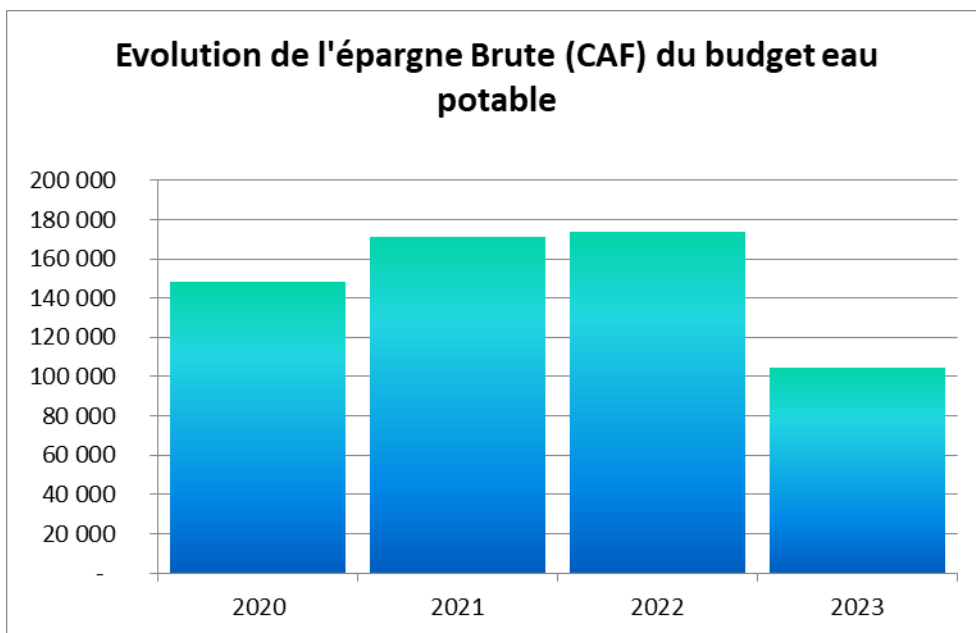
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	54 124,56	44 275,07	45 841,05	44 434,34	30 501,10	31 426,68	32 381,87	8 654,08
Intérêts	9 359,89	7 334,32	5 768,33	4 149,08	2 956,25	2 030,67	1 075,50	89,72
En-cours	237 514,19	193 239,13	147 398,07	102 963,73	72 462,63	41 035,95	8 654,08	0,00

Evolution du niveau d'épargne brute et de la capacité de désendettement



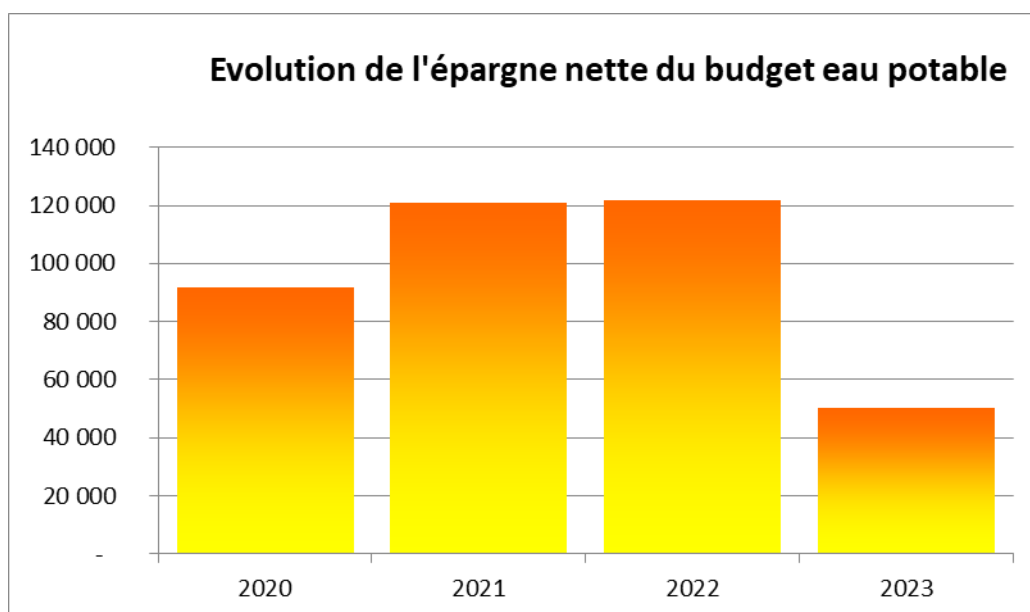
La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.





L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

$$\text{Recettes réelles de fonctionnement} - \text{Dépenses de fonctionnement} + \text{amortissements} = \text{capacité d'autofinancement}$$



$$\text{Épargne nette} = \text{Épargne brute} - \text{Remboursement du capital de l'emprunt}$$

BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Orientations budgétaires 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
011 – charges à caractère général	12 273	11 653	13 024	21 475
012 – charges de personnel	3 811	4 122	4 427	4 500
014 – Atténuation de produits (<i>redev moder</i>)	2 080	2 196	2 400	2 600
65 – autres charges de gestion courante	125	81	105	310
67 – charges exceptionnelles	41	70	527	400
68- provisions			50	50
002 – Déficit de fonctionnement reporté				
022 – Dépenses imprévues				2 000
023 – Virement à la section d'investissement				11 173
042 – Opération d'ordre (amort)	11 987	12 357	12 283	12 241
Total Dépenses	30 317	30 479	32 816	54 749

Commentaires :

- **Chapitre 011 :**
 - 4 000 € de fournitures sont prévus pour la réalisation de branchements
 - Il est prévu 2 000 € d'achats de fournitures pour la réalisation d'une clôture au poste de relevage de Labarraque à Salles-Mongiscard (travaux réalisés en régie)
- **Chapitre 65 :** prévisions de 200 € pour des créances admises en non valeur
- **Chapitre 042 :** Le montant des amortissements est très important sur ce petit budget. En effet, la capacité de la station d'épuration de Laà-Mondrans est dimensionnée pour 200 équivalents habitants, et est supportée par seulement une centaine.

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
70 – Vente de produits finis	26 672	27 177	31 582	30 400
75 – FCTVA		54	54	196
77- Produits exceptionnels			25	
78 – reprise sur provisions				50
002 – Excédent de fonctionnement reporté	5 966	9 486	11 617	16 724
042 – Opération d'ordre (<i>amort + travaux régie</i>)	8 136	5 379	6 263	7 379
Total Recettes	40 775	42 096	49 541	54 749

Commentaires :

- **Chapitre 70 :**
 - Il est prévu la facturation de 5 branchements au réseau (dont 3 réalisés en 2023)
 - 9 800 m³ à 1,65 € + 110 parts fixes à 35 € pris en compte (tarif délibéré en décembre 2022)
 - 2 000 € de PFAC
- **Chapitre 72 :** 2 000 € d'intégration de travaux réalisés en régie + 5 379 € d'amortissements de subventions

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opération non individualisée	10 684	0	884	78 529
Opérations d'ordre et financières	5 379	5 379	5 379	5 379
Total Dépenses	16 063	5 379	6 263	82 908

Commentaires :

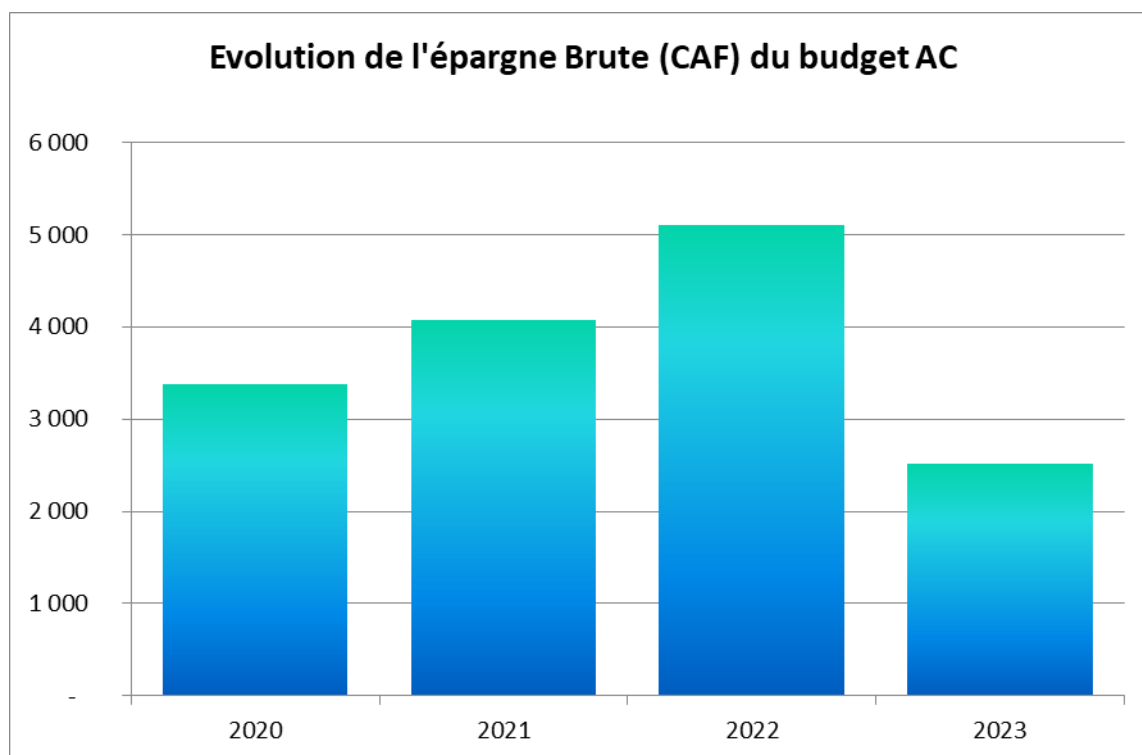
- **Opération non individualisée :**
 - 2 000 € provisionnés pour la réalisation d'une clôture du poste de relevage de Salles-Mongiscard
 - excédent reporté non affecté permettant de provisionner une somme pour d'éventuels gros travaux sur le réseau (extension par ex.) : 76 529 €

RECETTES	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé prov 2023	Prévisions 2024
Opérations d'ordre (<i>amort</i>)	11 945	12 357	12 283	12 241
10222 – FCTVA		134	1 300	102
001 – Excédent d'investissement reporté	50 077	45 960	53 073	60 392
021 – virt de la section d'investissement				11 173
Total Recettes	62 023	58 451	66 656	83 908

Structure de la dette

Il n'y a aucun emprunt en cours sur ce budget.

Evolution du niveau d'épargne brute ou capacité d'autofinancement (CAF)



L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement :

$$\text{Recettes réelles de fonctionnement} - \text{Dépenses de fonctionnement} + \text{amortissements} = \text{capacité d'autofinancement}$$

La Capacité d'autofinancement de ce service est importante pour permettre de financer les amortissements très importants des investissements réalisés les années passées.

Tableau des effectifs

Filière	Grade	Catégorie	Emploi budgétaire permanent	Emploi budgétaire non permanent
Administrative	Rédacteur	B	0,5	
Technique	Ingénieur	A	1	
Technique	Technicien	B	2	
Technique	Agent de maîtrise	C	1	
Technique	Adjoint technique	C		1

Dépenses de personnel

	2023	2024
Traitement indiciaire	123 541 €	124 432 €
Supplément familial	535 €	535 €
Régime indemnitaire	21 786 €	22 500 €
Indemnité de régie	120 €	120 €
Nouvelle bonification indiciaire	440 €	440 €
Heures supplémentaires	188 €	200 €
Participations patronale prévoyance + mutuelle	848 €	848 €
Indemnités d'astreinte	3 604 €	4 320 €
Indemnités d'intervention	658 €	800 €
Total	151 721 €	154 195 €

Durée effective du travail avec répartition par service

	2023	2024
Nombre d'heures total	9 284 h	8 493 h
<i>Dont heures supplémentaires</i>	<i>41 h</i>	
Nombre estimés de jours de congés épargnés en CET	15	

Répartition par service :

Eau	8 685 h	4 853 h
Assainissement Non Collectif	3 507 h	3 504 h
Assainissement Collectif	136 h	136 h